

Commune d'UXEGNEY
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017
Commune de moins de 3.500 habitants

L'an deux mil dix-sept, le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'UXEGNEY en séance publique sous la présidence de Mme Régine POUSSARDIN, Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS (13) :

MM. RUGGERI - DEPRUGNEY – MENNEZIN – DEMANGE - CLAULIN – MATHIS - Mmes THIERY – LANGLOIS - BARTHEL - SEYER – SCHERMANN - MONTAIGNE – POUSSARDIN.

ETAIENT EXCUSES (3) : MM. BLOND – SOLTYS (pouvoir à Mme POUSSARDIN) - Mme LANGLOIS (pouvoir à M. CLAULIN) – Mme MARCHAL (pouvoir à Mme POUSSARDIN) – Mme JOUANIQUE (pouvoir à Mme BARTHEL).

ETAIENT ABSENTS (3) : MM. AUBERT – GIACOMETTI – Mme MARCHAL.

M Bienvenu RUGGERI a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, les décisions suivantes ont été prises au cours de la séance :

39/2017 - : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE VICTOR PERRIN : REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET SECTEUR PUBLIC LOCAL AVEC LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Première adjointe au maire, Madame Régine POUSSARDIN rappelle au Conseil Municipal sa décision d'inscrire au budget primitif 2017 du budget annexe lotissement des Fils de Victor Perrin les travaux d'aménagement de la tranche 1. Et à cet effet de solliciter de la Caisse des Dépôts et Consignations la souscription d'un emprunt de 550.000 €.

Mme POUSSARDIN précise que la commune vient de recevoir l'offre émanant de la CDC.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Invite le Maire, pour le financement de cette opération, à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne du prêt pour un montant total de 550.000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt	Prêt sur ressources BEI : PSPL
Montant :	550.000 €
Durée phase de préfinancement	6 mois
Durée d'amortissement	15 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe :	1,35 %
Profil d'amortissement	Echéances constantes
Commission d'instruction	0.06% (6 point de bases) du montant du prêt)
Typologie Gissler	1 A

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

40/2017 - : DEMARCHE ZERO PHYTO – DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU POUR L'ACQUISITION D'UN DESHERBEUR A EAU CHAUDE :

Mme POUSSARDIN rappelle au Conseil Municipal sa délibération n°92/2016 du 15 décembre 2016 par laquelle il a été décidé la réalisation dans le cadre d'une démarche « zéro phyto » d'un audit des pratiques phytosanitaires de la collectivité et la mise en place d'un plan de gestion.

Mme l'adjointe au Maire précise que l'étude est en cours mais que d'ores et déjà, l'association FREDON, le prestataire de la commune, est parvenue à identifier le matériel le plus adapté pour un désherbage alternatif efficace, à savoir un désherbeur à eau chaude.

Sur proposition de Madame POUSSARDIN,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'acquisition d'un désherbeur à eau chaude dans le cadre de sa démarche « zéro phyto » auprès de la société Oeliatec.

SOLLICITE à cet effet l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sur un montant d'acquisition de 23.162,96 € H.T. au taux de 60 %.

CHARGE Monsieur le Maire des formalités à accomplir.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, Madame l'Adjointe au Maire lève la séance à 18h30.

A UXEGNEY, le 16 mai 2017

L'Adjointe au Maire,
Régine POUSSARDIN



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le présent procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le **16 mai 2017**.

L'Adjointe au Maire,
Régine POUSSARDIN

